

Titre de dépense

Ce document est à remplir dans les cas exceptionnels où l'obtention d'une facture est impossible, (achat en brocante, vide grenier ...) et que la dépense est modeste : inférieur à 30 €.

La dépense annuelle totale par coopérative ne doit excéder 100€

N° de Pièce :

Date de l'achat :

Intitulé de la dépense	Montant

Nom, prénom et signature de l'enseignant ayant fait l'achat :

A archiver avec les pièces justificatives comptable.